

**APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT (EN PROCEDURE
D'URGENCE) N°
010/AONO/C.BIYOUHA/CIPM/2024
DU 07 NOVEMBRE 2024 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX
D'ENTRETIEN DU TRONCON DE
ROUTE CARREFOUR SONG POUA-
NSONGA BROUSSE SUR 10 KM ET
LA CONSTRUCTION D'UN PONT DE
10 ML, DANS LA COMMUNE DE
BIYOUHA, DÉPARTEMENT DU NYONG
ET KELLE, RÉGION DU CENTRE.**

1. Objet

Le Maire de la Commune de BIYOUHA, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux d'entretien du tronçon de route carrefour Song Poua – Nsonga Brousse sur 10 km et la construction d'un pont de 10 ml, dans la Commune de Biyouha, Département du Nyong-et-Kéllé, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Installation du chantier ;

- Amené et repli du matériel ;
- Débroussaillage ;

Remblais en matériaux en grave latéritique ;

- Reprofilage simple ;
- Construction des culées en maçonnerie de moellons ;
- Béton armé pour semelles, tablier, chevêtre ;
- Béton armé pour radier, pieds droit et dalle du dalot
- Garde-corps mixte ;
- Balises en bois ;
- panneaux de signalisation.

3.Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issu des études préalables est de quatre-vingt-quatre millions huit cent quatre-vingt-cinq mille soixante-deux francs 84 885 062 FCFA.

4.Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont en un (01) Lot unique.

5.Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais non exclus de la commande publique.

6.Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public du MINTP 2024 – LIGNE FONDS ROUTIER.

7.Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de BIYOUHA, dès publication du présent Avis.

8.Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de BIYOUHA, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de 100 000 (cent mille) Francs CFA payable à la recette municipale de la Commune de

BIYOUHA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Général de la Mairie de BIYOUHA, au plus tard le **04 Décembre 2024 à 12 Heures**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 010_/A0N0/C.BIYOUHA/CIPM/2024 DU 07 NOVEMBRE 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONCON DE ROUTE CARREFOUR SONG POUA-NSONGA BROUSSE SUR 10 KM ET LA CONSTRUCTION D'UN PONT DE 10 m, DANS LA COMMUNE DE BIYOUHA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE.

A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des Travaux objet du présent Appel d'Offres est de quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du D.A.0 d'un montant de (égal à 2% du cout prévisionnel Toutes Taxes Comprises, soit un million six cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cent un (1 697 701) F CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres.

13.Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **06 Décembre 2024 à 13 Heures** et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de BIYOUHA, dans sa salle des Actes de l'Hôtel de Ville de Biyouha.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14.Critères d'évaluation

14.1 CRITERES ELIMINATOIRES

- a) Absence de la caution de soumission dans le dossier administratif à l'ouverture des offres ;
- b) Dossier administratif incomplet ou non conforme au-delà de 48 heures ;
- c) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- d) Offre technique incomplète du point de vue de ses éléments constitutifs conformément au RPA0 ;
- e) Absence dans l'offre technique des éléments ci-après :
 - Déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés au cours des trois (03) dernières années ;
- f) Offre financière incomplète ;
- g) Omission dans le BPU ou dans le Sous-détail des prix, d'un prix unitaire quantifié dans le DQE ;
- h) N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères essentiels.

14.2 CRITERES ESSENTIELS

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres.

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier d'Appel d'Offres (RPA0 notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre administrative conforme, techniquement éligible et présentant une offre financière évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres. La caution de soumission reste valable pour une période de cent-vingt (120) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la MAIRIE DE BIYOUHA ; téléphone : 695.06.72.54, dès publication du présent avis.

YAOUNDE Le 07-11-2024
Le MAIRE
NGUE NGUE PAUL HENRI